

Communiqué de presse

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pau, le 26/06/2020

Bilan de l'accidentologie dans le département des Pyrénées-Atlantiques au 21 juin 2020

Depuis le début de l'année 2020, **8** décès sont à déplorer sur les routes du département, soit une augmentation de 14 % par rapport à 2019.

Au 21 juin, on compte **314** accidents de la route, contre **341** à la même période en 2019, **soit une** diminution de 8 %.

Ces accidents de la route ont fait **373** blessés (contre **414** à la même période en 2019) soit une diminution de **10** %. On compte **72** blessés hospitalisés (contre **110** à la même période en 2019) ce qui représente une diminution de 35 %.

Ces accidents sont principalement dus à une vitesse excessive ou inadaptée aux circonstances (qui ont causé **120** accidents) et des refus de priorités (qui ont causé **98** accidents).

<u>Durant la semaine du 15 au 21 juin 2020, les forces de l'ordre ont constaté, entre autres, les infractions suivantes ;</u>

- 196 excès de vitesse :
- 11 infractions liées à l'emprise d'un état alcoolique, dont 9 délictuelles ;
- 5 infractions liées à l'usage de stupéfiants ;
- 12 infractions liées à l'inobservation de l'arrêt absolu imposé par le panneau stop à une intersection de routes :
- 2 infractions liées à l'inobservation de l'arrêt imposé par un feu rouge fixe ou clignotant;
- 8 infractions liées au franchissement d'une ligne continue.

Les infractions les plus graves ont entraîné 24 suspensions du permis de conduire.

Message de prévention de la semaine :

Chaque année en France, les passages à niveau sont à l'origine de plus d'une centaine de collisions entraînant une trentaine de décès. La prudence et la vigilance sont donc de rigueur lorsque vous les traversez, surtout lorsqu'ils ne sont pas fermés par des barrières.

N'oubliez pas, a l'approche d'un passage à niveau :

- · Ralentissez;
- Arrêtez-vous au feu dès qu'il clignote au rouge ;
- Après le passage du train, attendez l'ouverture complète des barrières pour redémarrer.

Si vous vous retrouvez immobilisé sur une voie ferrée avec barrières :

- Dégagez votre véhicule en enfonçant la barrière, elle est conçue pour ne pas résister à ce type de choc;
- Évacuez toutes les personnes du véhicule ;
- Alertez au plus vite un agent du chemin de fer avec le téléphone du passage à niveau.



Cabinet du préfet Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tel: 06 26 14 12 79

Mél: pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr | @prefet64